

Monts Kii (Japon)

No 1142

1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	Japon
<i>Bien proposé :</i>	Sites sacrés et chemins de pèlerinage dans les monts Kii et paysages culturels environnants
<i>Lieu :</i>	Préfectures de Mie, de Nara et de Wakayama
<i>Date de réception :</i>	27 janvier 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'un *paysage culturel*.

Brève description :

Nichés au cœur de denses forêts, dans les monts Kii qui surplombent l'océan Pacifique, trois sites sacrés, Yoshino et Omine, Kumano Sanzan et Koyasan, reliés par des chemins de pèlerinage aux anciennes capitales de Nara et de Kyoto, reflètent une fusion unique entre le shinto, enraciné dans l'antique tradition japonaise du culte de la nature, et le bouddhisme venu depuis la Chine et la péninsule coréenne s'implanter au Japon. Ensemble, les sites et la forêt qui les entoure reflètent une tradition pérenne et extraordinairement bien documentée de sanctification des montagnes, vivante depuis 1 200 ans.

2. LE BIEN

Description

Le site proposé pour inscription se compose de trois sites sacrés, au cœur des forêts denses des monts Kii, une péninsule avançant dans l'océan Pacifique, avec un réseau complexe de voies et de chemins entre les sites et entre ceux-ci et les anciennes capitales de Nara et de Kyoto au nord, qui connurent leur apogée du VI^e siècle à 1868.

Les sommets abrupts et déchirés de la péninsule de Kii s'élèvent sur une altitude de 1 000 à 2 000 mètres ; ils sont couverts de bois très denses. La zone est humide ; les précipitations élevées (plus de 3 000 mm), alimentent quantité de cours d'eau, de rivières et de cascades entre les montagnes.

La beauté naturelle de la région et son environnement montagneux sévère mais serein sont probablement révévés depuis l'époque préhistorique. Les trois sites considérés sont d'importants sites sacrés depuis le XI^e ou le XII^e siècle, attirant une multitude de fidèles. La zone appartient encore aujourd'hui à la culture vivante du Japon ; les sites sont très visités et utilisés tant pour des cérémonies rituelles que comme lieux de randonnée. On estime à 15 millions le nombre de visiteurs annuels.

Au total, le site proposé pour inscription couvre 495,3 ha, et se compose des trois sites principaux, d'une superficie de 44,8 ha, 94,2 ha, et 63,1 ha respectivement, et de 307,6 km de chemins de pèlerinage, qui couvrent ensemble 293,2 ha. Les chemins de pèlerinage proposés pour inscription ne sont pas tous continus, dans la mesure où certaines sections victimes du développement moderne ont été exclues. Toutes les parties du site proposé pour inscription sont protégées par une zone tampon, dont l'étendue varie d'un élément à l'autre – certains des chemins ne bénéficient de la protection que d'une bande très étroite. La zone tampon couvre au total 11 370 ha.

Le site proposé pour inscription présente les caractéristiques culturelles suivantes :

- Les montagnes boisées
- Trois sanctuaires principaux
 - Yoshino et Omine
 - Kumano Sanzan
 - Koyasan
- Chemins de pèlerinage
- Association au shinto et au bouddhisme
- Effet de diaspora – les sites en tant que modèles d'autres sanctuaires, temples et sites sacrés
- Source d'inspiration de poètes et de peintres
- Usage documenté des montagnes

Ces caractéristiques sont traitées les unes après les autres :

➤ *Les montagnes boisées :*

Les montagnes boisées soulignent l'importance du site dans son ensemble, car c'est leur beauté et leur aspect spectaculaire, et le contraste qu'elles forment avec le paysage marin au sud qui attirent les visiteurs depuis au moins 2 000 ans.

La proposition d'inscription ne décrit pas en détail les montagnes non plus que la couverture forestière ou les différents schémas et profils des bois dans les diverses parties du site. Elle donne des détails sur les sites spécifiques suivants :

- De vastes étendues de cerisiers, plantés et révévés depuis le Xe siècle à Yoshinoyama et aux alentours de Kimpusen-ji Hondo, où ils font partie d'un rituel annuel à l'occasion duquel on

offre chaque mois d'avril les bourgeons de fleurs de cerisiers à la divinité ;

- Un ancien *Podocarpus nagi* à Kumano Hayatmam Taisha, planté selon la légende en 1159 ;
- La partie de forêt primitive de Nachi du complexe de Kumano, protégée depuis longtemps en qualité de sanctuaire ;
- Des arbres géants parfois cinq fois centenaires, entourant le cimetière sur le site de Koyasan ;
- Une forêt naturelle de sapins argentés bordant l'un des chemins de pèlerinage Omine Okugakemichi, traditionnellement protégée depuis le XVe siècle ;
- De vastes étendues de *Magnolia Sieboldi*, dont 108 hectares protégés, à proximité des sapins argentés ;
- Un groupe de cèdres anciens que l'on dit âgés de 3 000 ans, près du sanctuaire situé immédiatement en deçà du sommet du mont Tamakisan ;
- Des pins noirs japonais plantés au XVIIe siècle afin de couper du vent le chemin côtier de pèlerinage.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la demande de bois connut une hausse énorme, qui a entraîné la destruction d'arbres sur les montagnes en général ce qui, à son tour a incité à protéger les zones immédiatement environnantes des trois principaux sites et des principaux chemins de pèlerinage.

➤ *Les trois sanctuaires principaux :*

Chacun des trois principaux sanctuaires contient à la fois des bâtiments et des objets, comme les temples, sanctuaires, statues et stupas, ainsi que des éléments naturels révévés, tels que les arbres, les chutes d'eau, les rochers, etc. Sur les trois principaux sites se trouvent 17 groupes majeurs de biens composés au total de 35 biens individuels.

Les structures bâties sont presque toutes en bois, avec des poteaux et des piliers typiques des maisons japonaises. Beaucoup ont été reconstruites à plusieurs reprises – voir la rubrique Conservation ci-dessous. Le dossier ne comporte pas d'analyse globale des caractéristiques architecturales clés, quoiqu'il souligne le caractère unique de certaines structures.

○ Yoshino et Omine :

C'est le site le plus au nord, à proximité de Nara.

La partie Yoshino ou septentrionale du site était connue au milieu du Xe siècle comme la plus importante montagne sacrée du Japon, sa réputation atteignant même la Chine. Elle faisait l'objet d'un culte shinto, au VIIe et au VIIIe siècle et, plus tard au VIIIe siècle, devint l'un des

premiers lieux sacrés de la secte Shugen du bouddhisme ascétique. Omine, la partie sud, était elle aussi associée à la secte Shugen et, en particulier, aux pratiques ascétiques en rapport avec le rude environnement montagneux.

Ce site se compose d'un groupe de bâtiments au style architectural unique, incarnation de la fusion du shinto et du bouddhisme.

Plus précisément, les monuments comprennent :

- Le sommet de Yoshinoyama avec des sanctuaires, des temples et des hospices pour les pèlerins, au cœur de cerisaies.
- Le sanctuaire de Yoshino Mikumari-jinja – un sanctuaire shinto documenté dès 698.
- Kimpu-jinja, à l'origine sanctuaire shinto associé à l'extraction de l'or et plus tard sanctuaire Shugen doté de quatre portes ; il est documenté pour la première fois en 852.
- Le temple de Kimpusen-ji - le grand bâtiment principal a été reconstruit en 1592. La porte de devant a été reconstruite en 1456 ; elle se dresse sur une hauteur de 20 m et c'est un bel exemple de guérite « médiévale » à deux étages.
- Le temple Omimesan-ji au sommet de la montagne, à environ 1710 m d'altitude, documenté pour la première fois en 906.

○ Kumano Sanzan

Ce site est le plus au sud. Il s'étend depuis la côte vers l'intérieur des terres sur 60 km. Les édifices du sanctuaire de ce site sont, dit-on, des constructions en bois d'une architecture incomparable. Le site compte trois sanctuaires principaux et deux temples, reliés par un chemin de pèlerinage. Ils reflètent le Shinto et la secte Shugen issue du syncrétisme shinto-bouddhiste, et sont également étroitement associés à la quête de la « Terre de Pureté » bouddhiste dans la mer du sud – voir ci-dessous :

➤ Kumano Honu Taisha

Situé à l'origine sur des bancs de sable au bord de la rivière Kumano, ce sanctuaire a été documenté pour la première fois en 859. Il fut transféré plus en hauteur en 1891 après des dégâts provoqués par une crue. Il a cependant conservé sa forme traditionnelle, comme en témoignent le journal d'un pèlerin du XIe siècle et un dessin de 1299.

➤ Kumano Hayatama Taisha

Ce sanctuaire a été reconstruit en 1951. Le complexe comprend le mont Gongenyama et ses nombreuses falaises, connu comme le « bouclier des dieux », un rocher géant, Gotobikiwa, considéré comme un objet sacré et révévé à ce titre, le site d'un festival du feu, Kumano Otomatsuri, et l'arbre ancien *Podocarpus nagi*, qui, selon la légende, fut planté en 1159.

➤ Kumano Nachi Taisha

Ce sanctuaire est situé à côté d'une grande chute d'eau, *Nachi no Otaki*, à l'origine objet de culte, et est associé à un festival du feu, *Machi no Himasuri*, lié à la chute d'eau. Le sanctuaire fut reconstruit en 1853. À proximité, à l'est, se trouve la forêt primitive de Nachi, qui s'étend sur environ 32 ha, sacrée depuis des temps anciens.

➤ Seiganto-ji

La légende veut que ce temple ait été fondé au début du Ve siècle. Le grand bâtiment actuel fut construit en 1590 et reconstruit en 1924. Il fait partie d'un pèlerinage vers 33 *Kannons* sacrés, né en 1161. À proximité se trouve un grand stupa en pierre, construit en 1322 par une nonne bouddhiste.

➤ Fudarakusan-ji

Le temple, proche de la côte, est associé à la quête de la terre de pureté bouddhiste dans la mer du Sud, qui mena au martyr 20 prêtres bouddhistes partis en mer sur de petites embarcations entre le IXe et le XVIIIe siècle.

○ Koyasan :

Ce site au sud de Nara est en partie un bassin « alpin », d'une altitude de 800 m, et en partie situé au pied des montagnes. Il accueille des festivals annuels et des rituels dédiés à la déité de la terre, ainsi que les rites de la secte bouddhiste *Shingon*. Le site inclut ce qui suit :

➤ Niutuhime-jinja

Ce sanctuaire est documenté pour la première fois en 855, mais serait bien plus ancien. Il abritait jadis quantité de structures bouddhistes, salles, stupas et hospices, mais ceux-ci furent transférés après le décret de séparation bouddhiste du XIXe siècle – voir ci-dessous. Sur les salles restantes, deux furent construites en 1469, et deux autres construites en 1715 et 1901, mais chacune abrite de petits sanctuaires, *Kuden*, dont la construction originale remonte à 1306. Un bâtiment de 1499 le borde.

➤ Kongobu-ji

Depuis sa fondation en 816, le sanctuaire est associé à la secte *Shingon* du bouddhisme. Le sanctuaire est divisé en six zones et inclut 117 temples densément répartis au sommet de la montagne, entre des crêtes « sublimes » et des forêts « profondes ». Les bâtiments des temples, et particulièrement le complexe *Garan* au style unique, ont eu une profonde influence sur d'autres temples *Shingon*.

Parmi les principaux édifices, des salles qui sont une reconstruction de 1523 et une reconstruction du XIVe siècle d'un édifice construit en 1198, une pagode datant de 1223, et un édifice en rondins de bois construit pour abriter un soutra datant également de 1223.

Une zone connue sous le nom d'*Okuno-in*, à quelques 3 km à l'est, abrite une vaste collection de stupas de pierre, au nombre de 300 000, les mausolées de seigneurs féodaux et quelques bâtiments de bois, le tout abrité sous des arbres de 500 ans.

➤ Jison-in

Ce complexe, à une vingtaine de km au nord des principaux sanctuaires, a été construit au IXe siècle, pour servir de bureaux administratifs et de lieu d'accueil des pèlerins. Il fut reconstruit à plusieurs reprises – la salle principale actuelle est une reconstruction datant du XIVe siècle, agrandie en 1540.

➤ Niukanshofu-jinja

Les trois principaux édifices du sanctuaire sur un plateau au sud de Jison-in ont été reconstruits au XVIe siècle.

➤ Chemins de pèlerinage :

Lorsque les sites sacrés furent établis et devinrent des lieux de visite au XIe ou XIIe siècle, plusieurs chemins de pèlerinage firent leur apparition, reliant les sites à Kyoto et à d'autres régions du Japon – parfois sur le tracé de chemins antérieurs. Les chemins des montagnes étaient faits pour être ardu, le voyage devant s'inscrire dans l'expérience religieuse plutôt qu'être un simple moyen pour atteindre un objectif. La majorité des chemins, en terre, ne font pas plus d'un mètre de large ; en certains endroits, on a ajouté des marches ou des chaussées en pierre ; un tronçon de pavés de pierre s'étend par exemple sur 34 km au travers de la forêt, sur la route de Kumano Sankeimichi entre Kumano Sanzen et Ise Jungu (voir ci-dessous).

Il y a trois grands chemins de pèlerinage :

➤ Omine Okugakemichi liait les sites nord et sud de Yoshino et Omine, à Kumano Sanzan. Les prêtres bouddhistes l'utilisaient dans le cadre de leurs pratiques ascétiques. Il longe de hautes crêtes montagneuses entre 1000 et 2000 mètres au-dessus du niveau de la mer. La légende suggère qu'il fut pour la première fois construit au début du VIIIe siècle. Au XIIe siècle, 120 lieux significatifs jalonnaient le chemin, grottes ou villages par exemple ; au XVIIe siècle, il n'en resterait plus que 75. Le chemin traverse une forêt de sapins argentés, des étendues de magnolias et un groupe de cèdres anciens.

➤ Kumano Sankeimichi liait le site le plus au sud, Kumano Sanzen, à Kyoto et à d'autres parties du Japon. Fondamentalement, il se compose de trois chemins secondaires : le long de la côte de la péninsule, à travers la péninsule et au nord vers Koyasan. Ces chemins sont apparus au Xe siècle et ont été utilisés par un grand nombre de gens jusqu'au XVe siècle. À l'apogée de son utilisation, on dit que 30 000 personnes l'empruntaient chaque année. Le long de la route se trouve la source d'eau chaude de Yunomine, révéérée pour ses vertus curatives, et un énorme rocher d'environ 45 m de haut, Hana no Iwaya, qui, selon la légende, indique l'emplacement de la tombe de la déité qui a créé le Japon.

➤ Koyasan Choishmichi est un chemin court, de 24 km, créé par le fondateur du temple de Kongobu-ji, Kukai, pour relier ce dernier à Jison-ji, les bâtiments administratifs (appartenant tous deux au site de Koyasan). Tous les 109 m (*Cho*) le long de la route se dressent des bornes en pierre nommées *Choishi*, des stupas à cinq niveaux érigés en 1285 grâce à des donations de la famille

impériale pour remplacer les bornes de bois. Sur 220 *Choishi*, 179 sont d'origine.

➤ *Association au shinto et au bouddhisme :*

La religion shintoïste fondée sur le culte de la nature est pratiquée au Japon depuis des temps immémoriaux. Au VI^e siècle, le bouddhisme fut introduit au Japon, et adopté comme une religion de paix et de stabilité nationale dans la deuxième moitié du VII^e siècle. Il ne supplanta pas le shinto. Au lieu de cela, au fil des siècles, une forme de shinto-bouddhisme unique évolua, fondée sur la croyance que les dieux traditionnels japonais étaient les incarnations des divinités bouddhiques. Les monts Kii devinrent le centre de ce mouvement religieux aux IX^e et X^e siècles.

Deux sectes bouddhistes furent également étroitement associées aux monts Kii : la secte *Shingon* du bouddhisme ésotérique fut introduite depuis la Chine au IX^e siècle, et de la moitié du X^e au XI^e siècle la secte *Shugen* fut établie, secte associant des éléments du culte des montagnes pré-bouddhiques, le bouddhisme ésotérique baptisé *Mikkyo* et des croyances taoïstes venues de Chine. Cette secte visait à atteindre des pouvoirs surnaturels par la pratique de l'ascèse dans les montagnes.

Au X^e et au XI^e siècle, illustrant la pensée bouddhiste, les monts Kii furent associés à la « terre de pureté » où étaient censées résider les divinités bouddhiques, et où les morts pouvaient renaître. Au fil du temps, la mer du Sud fut intégrée à cette croyance, le paradis étant dénommé *Fudaraku Jodo*.

➤ *Effet de diaspora – les sites en tant que modèles d'autres sanctuaires, temples et sites sacrés :*

Les sanctuaires de Kumano Sanzan ont donné naissance à un style architectural unique et ont servi de modèles à plus de 3 000 sanctuaires dédiés à la divinité Kumano dans tout le Japon. Toutefois, le dossier de proposition d'inscription n'explique pas les caractéristiques de ce style unique.

De même, le complexe Garan, appartenant au sanctuaire de montagne Kongobu-ji à Koyasan, est devenu le modèle architectural des temples de la secte *Shingon* dans tout le Japon, au nombre de 4 000 environ. Une fois encore, les caractéristiques de ces temples ne sont pas décrites.

Les paysages montagneux nimbés de denses forêts d'arbres à feuilles persistantes que les pèlerins trouvaient sur leur chemin, et en particulier les sites sacrés naturels, ont également influencé la formation de sites sacrés locaux dans diverses régions du Japon.

➤ *Source d'inspiration de poètes et de peintres :*

Quoique la proposition d'inscription n'en fasse que brièvement mention, il est clair que le paysage sacré des monts Kii a inspiré quantité d'artistes et de poètes. Ainsi, les cerisiers entourant les temples de Yoshinoyama, sur le site Yoshino et Omine, apparaissent dans des poèmes *Waku* et les dessins de nombreux artistes. Ailleurs, on mentionne que le sanctuaire Kumano Hongu Taisha Shaden, sur le site de Kumano Sanzen, a été dessiné dès 1299. Et, des touristes commençant à visiter les sanctuaires à la fin du XVIII^e siècle, des dessins et des descriptions

des sites furent publiés – comme c'était le cas en Europe à la même époque.

Une analyse plus poussée sur l'influence des écrits et des peintures aurait été d'un grand intérêt.

➤ *Usage documenté des montagnes :*

Les sanctuaires et les chemins sont également exceptionnels en ce qu'on dispose à leur égard d'une documentation très complète, remontant au VIII^e siècle et détaillant avec précision les dates de construction et de reconstruction des bâtiments, les commanditaires des travaux, les plantations d'arbres et les impressions des pèlerins et des voyageurs. La proposition d'inscription ne détaille pas la nature et l'envergure des archives écrites, quoique le *Kojiki*, le Récit des Choses Anciennes japonais, et le *Nihon Shoki*, les Chroniques du Japon, compilés au VIII^e siècle sont deux sources essentielles.

Histoire

Du III^e au II^e siècle avant J.-C., lorsque la culture du riz fut introduite au Japon et que les peuplements commencèrent à se développer dans les basses terres, la religion shintoïste, où les grands éléments de la nature comme les montagnes, les forêts, les rochers et les arbres étaient révéérés à l'égal de dieux, fut adoptée – peut-être comme lien avec d'anciens sites d'habitation dans les collines. On croyait que les dieux de la montagne contrôlaient l'eau, essentielle à la culture du riz dans les plaines, et le minerai d'or, nécessaire au développement des villes. On croyait également que le dieu qui invita le premier empereur à construire Nara, première capitale, résidait dans les montagnes. La religion shintoïste devint ainsi influente non seulement dans les zones rurales, mais aussi dans les villes, au fur et à mesure de leur formation.

L'introduction du bouddhisme au milieu du VI^e siècle coïncida avec le développement par le gouvernement d'un système centralisé de lois, d'après l'exemple de la Chine et de la péninsule coréenne. Le gouvernement adopta le bouddhisme comme religion garante de la stabilité de la nation et, au milieu du VIII^e siècle, des temples furent construits dans chaque province du Japon. Parallèlement, le concept de la Terre de Pureté associée aux monts Kii commença à gagner du terrain et les gens commencèrent des apprentissages dans les montagnes.

Au VIII^e siècle, la capitale fut transférée à Kyoto et au siècle suivant, la secte bouddhiste ésotérique *Mikkyo* fut importée au Japon depuis la Chine, ce qui souligna la croyance selon laquelle les montagnes sont des lieux de formation pour atteindre l'éveil. De là naquit la secte locale *Shingon* et beaucoup de nouveaux temples furent construits dans les monts Kii. L'essor de *Mikkyo/Shingon* coïncida avec l'ascension au pouvoir des aristocrates dont l'autorité reposait sur la possession des terres. Ils embrassèrent la nouvelle secte, tout comme l'empereur qui accueillit divers rites religieux dans ce qui allait devenir les monts sacrés Kii. La nouvelle secte présentait également des interactions avec le shinto, une fusion existant depuis le VIII^e siècle et, de cette interaction, la religion shinto-bouddhiste purement japonaise émergea, force puissante jusqu'au XIX^e siècle.

L'essor du nombre de pèlerins visitant les sites des monts Kii semble avoir coïncidé avec l'essor de l'agitation sociale autour de la capitale du IXe au Xe siècle. C'est à cette époque que beaucoup des chemins de pèlerinage furent tracés.

Durant les deux siècles qui suivirent, le XIe et le XIIe siècle, l'expansion japonaise distincte de pratiques bouddhistes, et les édifices associés à ces croyances, furent renforcés par la décision du gouvernement de mettre un terme à l'envoi de délégations en Chine. La consécration des trois grands sites des monts Kii était en cours, obtenant un soutien considérable auprès du peuple qui cherchait à s'échapper de conditions sociales en pleine dégradation, caractérisées par des conflits entre samouraïs. La famille impériale, les aristocrates et les samouraïs devinrent tous les bienfaiteurs de nouveaux temples et de nouvelles terres pour les soutenir, comme un moyen de leur garantir une vie meilleure après la mort, et un empereur retiré fit un premier pèlerinage à Koyasan et à Kumano Sanzan à la fin du XIe siècle – encourageant d'autres à le suivre toujours plus nombreux. Cela marqua l'apparition d'hospices, l'amélioration des sanctuaires et des temples, la construction de sanctuaires *Oji* le long des chemins principaux, et le financement par la famille impériale et des aristocrates de la gestion des sites.

Les sites des monts Kii ont donc été établis à la fin du XIIe siècle comme les principaux sites de montagnes sacrées du Japon, et leur statut perdure à ce jour.

À la fin du XIIe siècle, le gouvernement fut transféré à Kamkura – bien que la famille régnante demeura à Kyoto. Du XIVe au XVIe siècle, le conflit entre factions impériales, la puissance des samouraïs et les batailles entre seigneurs féodaux entraînèrent un affaiblissement de l'autorité impériale et centralisée mais, parallèlement, l'essor d'une économie monétaire et l'amélioration des méthodes de production firent apparaître une nouvelle classe aisée, les pèlerinages s'étendant alors à tous ceux qui pouvaient s'offrir le voyage.

Du XVIIe siècle à 1868, un puissant gouvernement féodal fut établi à Edo (qui devint plus tard Tokyo), et une grande partie de la terre associée aux temples fut absorbée par le gouvernement. Toutefois, le gouvernement et les gens du peuple continuèrent d'apporter leur soutien aux temples. Dans le même temps, l'amélioration des routes rendant le voyage plus facile, le nombre de pèlerins augmenta, de même que celui des simples touristes.

En 1868, l'empereur reprit le contrôle au gouvernement féodal et la capitale impériale fut transférée à Tokyo. Le nouveau gouvernement introduisit des mesures de contrôle des religions au Japon, et publia le décret de séparation du shinto et du bouddhisme en 1868, interdisant les activités liées au syncrétisme shinto-bouddhiste, et les statues du Bouddha furent enlevées des sanctuaires. Cependant, du fait du grand soutien apporté par la société dans son ensemble aux montagnes Kii et à leurs sanctuaires, beaucoup survécurent. Tant de biens sortirent du Japon en conséquence de cette loi qu'en 1897 le gouvernement promulgua la loi de préservation des anciens temples et sanctuaires, la renforçant en 1929, et l'étendant en 1919 aux sites naturels.

Après la Seconde Guerre mondiale, avec la revitalisation de l'économie, les visiteurs revinrent aux monts Kii, les visitant en grand nombre.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La loi de protection des biens culturels de 1950 est le principal dispositif juridique. Tous les grands sites culturels sont classés trésors nationaux ou biens culturels importants, sites historiques, lieux à la beauté scénique particulière ou monuments naturels. Au nombre de 41 au total, ils sont énumérés dans le dossier de proposition d'inscription.

Les altérations des biens culturels classés en vertu de la loi de protection des biens culturels ou les activités aux effets préjudiciables sur leur état ne sont autorisées qu'avec l'accord préalable du commissaire de l'Agence des affaires culturelles. En outre, la réparation à petite échelle ou la restauration à des fins de maintenance exige également la soumission préalable d'un avis. Toutefois, des altérations mineures sans permission ou avis antérieur peuvent être constatées dans certains biens. Les sites naturels du bien proposé pour inscription et ses zones tampon sont situés dans les limites de la zone spéciale ou la zone de protection spéciale du parc national de Yoshino-Kumano, qui est classée par la loi sur les parcs naturels.

Structure de la gestion :

L'agence des affaires culturelles dans le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie est chargée des biens culturels, y compris les sites du Patrimoine mondial.

Les propriétaires ou les instances de conservation ont en charge leur gestion, leur entretien et leur accès au public. Le gouvernement national, si nécessaire, subventionne le coût des réparations et de la gestion des sites classés et fournit des conseils techniques. Les sanctuaires shintoïstes et les temples bouddhistes appartiennent à des organisations religieuses ou à des particuliers. Les chemins de pèlerinage appartiennent à des particuliers ou à des gouvernements nationaux ou locaux. Les lieux à la beauté scénique particulière et les monuments naturels appartiennent à des propriétaires privés ou à des entreprises, ou à des gouvernements nationaux ou locaux.

Les comités pour l'éducation des préfectures de Mie, de Nara et de Wakayama ont produit un plan de gestion, en collaboration avec l'Agence des affaires culturelles, lequel a été soumis avec la proposition d'inscription. Il expose :

- Les principes fondamentaux, l'identification des composants du bien (à entreprendre) ;
- La méthodologie de préservation et de gestion appropriée – (cela est général et n'indique pas qui donnera des conseils ou quelle sera la source des conseils spécialisés) ;
- La préservation de l'environnement avoisinant (cela couvre la nécessité de produire des

ordonnances pour protéger les zones actuellement non protégées) ;

- Les plans de conservation et d'utilisation (une liste des sujets que doivent couvrir ces plans est donnée ; elle comprend le besoin de promouvoir la connaissance du site et de fournir aux visiteurs des structures adéquates) ;
- L'organisation et l'institutionnalisation de la mise en œuvre de la préservation et de la gestion du bien (en soulignant le besoin de renforcer le personnel existant et de nommer des responsables à plein temps comme gardiens, d'améliorer la coordination entre les préfectures et l'agence nationale, et de fournir une formation).

Le dossier de proposition d'inscription indique également que chacun des comités pour l'éducation a préparé son propre plan de préservation et de gestion pour la « préservation et la gestion pratique ». Ceux-ci n'ont pas été soumis, ni mis à disposition pour inspection pendant la mission. *Le Conseil des Trois Préfectures pour Promouvoir l'inscription du Patrimoine Mondial*, établi pour suivre la proposition d'inscription, maintient la liaison et la coordination entre les organisations associées et opère avec efficacité et dans un esprit de coopération.

Ressources :

Aucune ressource supplémentaire n'a encore été mise en place pour la gestion du site s'il est inscrit mais, comme indiqué ci-dessus, les préfectures se sont engagées à fournir un personnel qualifié en nombre suffisant.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le site est proposé pour sa valeur universelle exceptionnelle liée au fait que les monts Kii :

- Alimentent le culte de la nature depuis des temps immémoriaux ;
- sont le lieu central des pratiques ascétiques bouddhistes ;
- ont donné naissance à un syncrétisme shinto-bouddhiste unique ;
- sont associées au concept bouddhiste de la Terre de Pureté ;
- abritent trois grands sanctuaires devenus les principaux sites de montagne au Japon ;
- ont influencé le développement de la construction de sanctuaires et de temples dans tout le Japon ;
- abritent des chemins de pèlerinage importants, qui s'inscrivent dans des pratiques religieuses.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS a visité le site en octobre 2003.

L'ICOMOS a également consulté ces comités scientifiques internationaux sur les jardins historiques / paysages culturels et sur les itinéraires culturels.

Conservation

État de conservation :

Beaucoup des sites principaux sont protégés depuis 1897 en vertu de la loi de préservation des anciens temples et sanctuaires, sur laquelle reposent les lois postérieures. Les détails de l'état de conservation des principaux sites culturels sont donnés dans le dossier de proposition d'inscription et, les éléments individuels sont généralement en excellent état.

La majorité des monuments sont des structures de bois sensibles au climat humide. Beaucoup ont été démontées et reconstruites à plusieurs reprises ; d'autres ont été complètement renouvelées. Quoiqu'un renouvellement complet ne serait pas aujourd'hui effectué, un démontage complet et un démontage partiel sont toujours exécutés, dans le sillage d'une tradition de réparation de longue date.

Le nombre et la complexité des sanctuaires principaux, et le besoin d'une maintenance et d'une réparation régulière ont amené à la formation de groupes d'artisans qualifiés attachés aux sanctuaires avant 1868. Aujourd'hui, les préfectures de Nara et de Wakayama ont des responsables qui donnent des conseils sur les réparations. Beaucoup des chemins de pèlerinage sont entretenus par une organisation à but non lucratif, de même que les cerisaies.

Gestion :

Les régimes de gestion exposés ci-dessus semblent fonctionner de façon satisfaisante. Quoiqu'il soit indiqué dans le plan de gestion qu'il est nécessaire d'améliorer la coordination entre les préfectures et l'agence nationale, au vu de la vaste superficie du site proposé pour inscription et de sa complexité, couvrant à la fois les éléments culturels et naturels, il est suggéré qu'un système de gestion plus élaboré soit mis en place pour relever ces défis, peut-être en impliquant un coordinateur ou un comité de coordination. En outre, étant donné l'importance de ce défi, il semblerait souhaitable de trouver comment impliquer les communautés locales dans des pratiques de gestion durables. La proposition d'inscription ne mentionne aucun programme pour obtenir le support des communautés locales ou les impliquer dans la gestion globale du site. Cependant, durant la mission d'évaluation, on a mentionné des efforts faits pour impliquer les organisations non-gouvernementales et divers groupes de citoyens et ainsi mobiliser le soutien des personnes âgées au Japon, de plus en plus nombreuses.

Analyse des risques :

Le dossier de proposition d'inscription présente les menaces suivantes :

- Pressions liées au développement :

Bien que le bien proposé pour inscription comprend la plus grande concentration de peuplements urbains de l'ensemble de l'archipel, le développement serait suffisamment contrôlé par les lois existantes.

- Pressions sur l'environnement :

Aucun changement préjudiciable affectant l'environnement n'est envisagé. Toutefois, il n'est pas fait mention dans le dossier de dégâts des forêts provoqués par l'eau ou le feu, non plus que de la mise à disposition pour les visiteurs de systèmes d'élimination des déchets sans danger pour l'environnement.

- Catastrophes naturelles et préparation :

Des mesures satisfaisantes ont été prises contre les typhons, les pluies torrentielles ou les glissements de terrain. Des systèmes de détection des incendies sont en place dans tous les monuments principaux, de même que des paratonnerres.

- Pressions dues aux visiteurs / au tourisme :

Il semble qu'il n'y ait pas de mesures de contrôle du nombre de visiteurs. Les dispositions prises pour assurer que les installations sont adéquates et appropriées sont en place.

Autres menaces :

- Parking :

Dans certains sites, les parkings gênent les piétons ; c'est le cas par exemple à proximité du temple de Kimpusen-ji et des villages à proximité de Koyasan. Une stratégie de gestion des visiteurs prenant en compte ces problèmes devrait être élaborée.

- Câbles aériens :

Les lignes électriques et téléphoniques sont dans leur grande majorité aériennes et ont un impact visuel négatif sur certains des monuments. Il conviendrait d'envisager de les enterrer.

- Installations pour les visiteurs inappropriées :

Ce point a été noté sur plusieurs sites. Le plan de gestion devrait considérer cette question et déterminer comment apporter une aide pour rendre les aménagements pour les visiteurs plus appropriés.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Les principales questions relatives à l'authenticité concernent la reconstruction des monuments. Toutefois, comme indiqué ci-dessus, il existe une longue tradition de reconstruction et de renouvellement des éléments de bois des bâtiments : l'idée, la conception et l'emplacement des bâtiments sont jugés essentiels, tandis que les composants individuels peuvent être ou ne pas être des originaux. Sont donc proposés des édifices qui, dans la majorité des cas, ne sont pas les structures d'origine mais n'en sont pas moins considérés comme dignes de vénération pour leur association avec les idéaux et les idées de leurs fondateurs.

Deux questions secondaires concernent les installations destinées aux visiteurs et les câbles aériens. Des aménagements inappropriés peuvent nuire à l'authenticité globale du site, de même que les câbles. Dans les deux cas, des dispositions devraient être prises pour inverser cette tendance aux conséquences néfastes pour l'authenticité.

Intégrité :

Il y a un problème dans ce domaine : la discontinuité des chemins de pèlerinage proposés pour inscription. Les tronçons proposés pour inscription ne sont que ceux relativement intacts en termes d'état du chemin et du cadre. Lorsque les développements ont eu un impact néfaste, la section du chemin a été exclue, d'où des chemins de pèlerinage qui ne sont en certains points qu'une série de courts tronçons. Pour que les visiteurs comprennent cette discontinuité, des mesures devraient être mises en place pour permettre la compréhension des liens entre les parties disjointes des chemins.

Évaluation comparative

Le dossier indique que le bien proposé pour inscription est unique et qu'il est donc impossible de faire des comparaisons directes avec des biens similaires ailleurs.

L'association des monts Kii avec le shinto-bouddhisme est certes un phénomène unique, tout comme la façon précise dont les forces sociales et économiques ont influencé le développement des sanctuaires. Toutefois, l'idée de montagnes dotées d'une valeur sacrée et révérees par une nation sur une longue période n'est pas unique. Une perception similaire se retrouve en Chine, où l'on pense que les montagnes gardent les confins de l'Empire et où des montagnes miniatures décorent les jardins pour offrir une protection aux habitants de la maison. La façon dont les montagnes sont perçues, peintes et gravées fait l'objet de principes bien définis qui perdurent depuis des générations. On pourrait dire que l'association spirituelle entre l'homme et les montagnes est aussi forte en Chine qu'au Japon. La différence réside cependant en ce que, au Japon, les monts Kii sont devenus accessibles non seulement aux empereurs, aux prêtres, aux aristocrates et aux samouraïs mais aussi aux gens ordinaires – qui pouvaient œuvrer à leur amélioration personnelle en arpentant les chemins de pèlerinage.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Les sites et chemins de pèlerinage sacrés des monts Kii sont d'une valeur universelle exceptionnelle pour la combinaison des caractéristiques culturelles suivantes :

Les monts Kii :

- sont considérés comme les dépositaires nationaux des croyances shintoïstes – reliant la population actuelle du Japon aux temps préhistoriques ;
- ont intégré et développé les croyances bouddhistes pour créer une religion shinto-bouddhiste qui a alimenté des pratiques ascétiques étroitement liées à la topographie et au climat des montagnes ;
- sont devenus le lieu de la création de formes uniques des bâtiments des sanctuaires et des temples qui ont eu une profonde influence sur la construction des temples et des sanctuaires ailleurs au Japon ;
- ont développé un réseau important de chemins de pèlerinage qui font partie du rituel du culte ;
- ont encouragé la conservation des anciens arbres, forêts, des caractéristiques naturelles des clairières, révérents pour leurs associations religieuses ;
- sont fortement associés à des traditions culturelles immatérielles durables associées aux forces naturelles ;
- sont extraordinairement bien documentés dans la façon dont ils ont été perçus et utilisés sur les 1 200 dernières années.

Évaluation des critères :

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères ii, iii, iv et vi.

Critère ii : Les monuments et les sites qui composent le paysage culturel forment une fusion unique entre le shinto et le bouddhisme qui illustre l'échange et le développement des cultures religieuses dans l'Asie orientale.

Critère iii : Les sites des sanctuaires shintoïstes et des temples bouddhistes, la façon dont ils ont évolué et leurs rituels associés sont le témoignage exceptionnel du développement d'une culture religieuse japonaise sur plus de mille ans.

Critère iv : Les bâtiments en bois des sanctuaires du site proposé pour inscription sont représentatifs des formes les plus achevées de ce genre. Ils ont été utilisés comme modèles pour des sanctuaires construits dans l'ensemble du Japon et dédiés à la divinité Kumano. De plus, les nombreux stupas en pierre de Koyasan Okuno-in illustrent

le développement des types de mausolées en pierre dans tout le Japon.

Critère vi : Les lieux et objets naturels extrêmement vénérés, les paysages de forêts environnants et la pérennité des rituels et des festivals associés au bien s'associent pour refléter une grande continuité des traditions culturelles vivantes liées aux montagnes sacrées.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Toute la proposition d'inscription repose sur le paysage de montagnes boisées. Le dossier ne le décrit pas ni ne l'analyse, et sa gestion n'est pas traitée en détail. Il est essentiel de s'assurer que les zones proposées pour inscription sont durables du point de vue de la gestion forestière – en particulier les étroits corridors entourant les chemins de pèlerinage, puisque les éléments « naturels » du site sont fortement associés aux valeurs culturelles de la spiritualité.

Il est recommandé que le site soit proposé pour inscription, et que l'État partie considère les points suivants :

- Inventaires :

Sous la rubrique Archives, le dossier ne fait mention que des publications, sans études d'inventaire du site ou des monuments individuels. Il est recommandé qu'un inventaire des éléments clés du site soit effectué sur les cinq prochaines années afin d'apporter des informations pour la gestion ; il devrait inclure une analyse du paysage montagneux boisé.

- Gestion :

Le site est extrêmement grand et complexe et la consultation informelle proposée entre préfectures semblerait vraiment appropriée au vu des enjeux de la gestion. Il est recommandé que l'État partie considère la mise en place d'une instance de coordination pour superviser la gestion du site et peut-être la nomination d'un coordinateur global.

De plus, il est suggéré qu'un plan de gestion plus détaillé soit préparé et présenté au Centre du patrimoine mondial dans les deux années à venir, lequel traiterait de la gestion durable des aspects aussi bien naturels que culturels du site.

- Authenticité et intégrité :

Il est recommandé que l'État partie mette en place des procédures afin de considérer les questions des câbles aériens et des aménagements à l'intention des visiteurs et qu'une stratégie à moyen terme soit mise en place.

- Titre de la proposition d'inscription :

Il est suggéré de le modifier. En japonais, la dernière partie « et les paysages culturels environnants » ne figure pas dans le titre. Les sanctuaires et les chemins de pèlerinage

faisant eux-mêmes partie du paysage culturel, la phrase pourrait être jugée superflue en anglais ou en français.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien, sous réserve des recommandations ci-dessus, soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des ***critères ii, iii, iv et vi*** :

Critère ii : Les monuments et les sites qui composent le paysage culturel des monts Kii forment une fusion unique entre le shintoïsme et le bouddhisme qui illustre l'échange et le développement des cultures religieuses dans l'Asie orientale.

Critère iii : Les sanctuaires shintoïstes et les temples bouddhistes des monts Kii, et leurs rituels associés sont le témoignage exceptionnel du développement d'une culture religieuse japonaise sur plus de mille ans.

Critère iv : Les monts Kii sont devenus le lieu de la création de formes uniques de sanctuaires et de temples qui ont eu une influence profonde sur la construction des temples et des sanctuaires ailleurs au Japon.

Critère vi : Ensemble, les sites et le paysage de forêt des monts Kii reflètent une tradition continue et très bien documentée liée aux montagnes sacrées sur les 1200 dernières années.

ICOMOS, mars 2004